



LA SOCIÉTÉ DES  
PONTS FÉDÉRAUX  
LIMITÉE



RAPPORT  
FINANCIER  
TRIMESTRIEL

2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE  
(T2)

NON VÉRIFIÉ

Pour les six mois se  
terminant au  
30 septembre 2014



Canada 

## Table des matières

1.0	SPFL.....	1
1.1	Mandat.....	1
1.2	Groupe de la SPFL.....	1
1.3	Réorganisation de la SPFL.....	1
2.0	Rétrospective du T2 de 2014-2015.....	2
2.1	Sommaire.....	2
2.2	Perspectives.....	3
3.0	Analyse des résultats financiers.....	4
3.1	Résultats des opérations.....	4
3.2	Flux de trésorerie.....	8
3.3	Analyse du risque.....	8
3.4	Rapport sur l'utilisation des crédits.....	12
4.0	États financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés de la SPFL.....	13
4.1	Déclaration de responsabilité de la direction.....	14
4.2	État consolidé intermédiaire de la situation financière.....	15
4.3	État consolidé intermédiaire des résultats.....	16
4.4	État consolidé intermédiaire des gains et pertes de réévaluation.....	17
4.5	État consolidé intermédiaire de la variation de la dette nette (actifs financiers nets).....	18
4.6	État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie.....	19
4.7	Notes afférentes aux états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.....	20

### **Photo en page couverture :**

*Vue aérienne de l'enlèvement du tablier en béton du vieux pont du chenal nord à Cornwall (en haut).*

*Vue aérienne générale du nouveau poste de péage de Cornwall, du vieux pont et du nouveau (en bas)*



## 1.0 SPFL

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère indépendante du gouvernement fédéral. La SPFL est responsable de trois ponts internationaux et des structures connexes en Ontario (traverses de Cornwall, de Sault Ste. Marie et des Mille-Îles). Ses ponts internationaux comptent parmi les traversées à raccordement permanent les plus importantes au Canada.

### 1.1 Mandat

La SPFL, créée en 1998, doit assurer la supervision des ponts relevant de son autorité, rendre compte de son administration et donner une orientation stratégique aux exploitants des ouvrages qu'elle régit. La Société a pour mandat d'assurer une intendance des plus rigoureuses afin que les structures de ponts relevant de son autorité soient sécuritaires et servent adéquatement les usagers. La Société est également en mesure d'offrir son expertise et de dispenser des conseils au gouvernement fédéral en ce qui concerne la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des ponts et des structures connexes.

### 1.2 Groupe de la SPFL

Ce rapport financier trimestriel consolidé comprend les comptes de la SPFL, y compris les opérations du pont international des Mille-Îles, sa filiale en propriété exclusive, La Société du pont de la rivière Ste Marie (SPRSM), ainsi que la part proportionnelle (50 %) de sa participation dans son partenariat gouvernemental, soit la Corporation du Pont international de la voie maritime, Ltée (CPIVM) qu'on désigne dans les présentes par l'expression « Groupe de la SPFL ».

### 1.3 Réorganisation de la SPFL

En décembre 2013, le gouvernement du Canada a adopté une loi, soit la *Loi n° 2 sur le Plan d'action économique de 2013*, afin de réorganiser les sociétés d'État chargées de la gestion des ponts internationaux traversant les cours d'eau entre la province de l'Ontario et les États de New York et du Michigan. À l'automne 2014, la législation supplémentaire nécessaire pour compléter la fusion a été déposée devant le Parlement :

La consolidation proposée implique que:

- La filiale de la SPFL, PJCCI à Montréal deviendrait sa propre société d'État mère;
- Une fusion de:
  - la SPFL avec ses deux autres filiales, CPIVM à Cornwall et SPRSM à Sault Ste. Marie et
  - la SPFL avec l'Administration du pont Blue Water (APBW) à Point Edward/Sarnia.
- La société issue la fusion serait prorogée sous le nom de SPFL.

PJCCI est devenue société d'État mère le 13 février 2014. Le regroupement de la SPFL, de ses filiales et de l'APBW devrait se produire au cours de l'année civile 2014.

Il s'agit d'un changement de structure majeur ayant un impact financier important pour la SPFL. La direction évalue actuellement tous les changements que cela entraînera sur l'ensemble de l'organisation. Étant donné que toutes les entités sont des entités comptables du gouvernement, ces changements ne devraient pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.



### 1.3 Réorganisation de la SPFL (suite)

Comme PJCCI est devenue sa propre société d'État mère, les résultats de la SPFL pour le T2 se terminant au 30 septembre 2014 incluent les renseignements financiers sur les ponts internationaux seulement, tout comme les renseignements financiers du T2 présentés au cours du dernier trimestre. C'est pourquoi beaucoup des valeurs de comparaison entre l'exercice 2014-2015 en cours et la même période de l'exercice 2013-2014 varieront considérablement, car les valeurs de l'exercice précédent contenaient des renseignements financiers portant sur PJCCI. L'état de la situation financière au 31 mars 2014 exclut PJCCI.

## 2.0 RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2014-2015

*Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.*

*Ce rapport financier trimestriel présente une évaluation des opérations et de la situation financière de la SPFL pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (T2). Il faut le lire conjointement avec les états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers annuels consolidés vérifiés et les notes justificatives qui se trouvent dans le rapport annuel de 2013-2014 de la SPFL. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés de la Société établis conformément aux normes comptables pour le secteur public (NCSP) canadien.*

### 2.1 Sommaire

Le 30 septembre 2014, la SPFL déclare un excédent consolidé de 3,16 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice (37,49 millions de dollars en 2014). Le déficit avant le financement public s'établissait à 2,16 millions de dollars au 30 septembre 2014 (54,61 millions de dollars en 2014). L'excédent consolidé du deuxième trimestre de l'exercice en cours s'est établi à 2,95 millions de dollars (23,90 millions de dollars en 2014) et le déficit avant le financement public a atteint 0,68 millions de dollars (33,06 millions de dollars en 2014).

Le produit global de la SPFL au cours des six mois se terminant le 30 septembre 2014 atteignait 6,57 millions de dollars (8,32 millions de dollars en 2014), ce qui représente un repli de 1,75 million par rapport à la même période l'an dernier. Cette baisse est attribuable au produit de 2,01 millions de dollars porté aux états financiers de la SPFL l'an dernier qui provenaient du secteur de Montréal, en ce qui a trait à PJCCI. La dette nette consolidée de la SPFL a augmenté de 0,86 million de dollars au cours des deux premiers trimestres de l'exercice pour atteindre 4,52 millions de dollars. L'augmentation de la dette nette est attribuable à des travaux courus à la fin du trimestre pour différents projets d'immobilisations et pour lesquels on n'a pas encore réclamé le financement gouvernemental admissible au 30 septembre 2014. Les acquisitions cumulatives d'immobilisations ont totalisé 7,14 millions de dollars (49,31 millions de dollars en 2014), montant attribuable en grande partie aux 5,18 millions de dollars affectés au projet de réaménagement de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie, ainsi qu'au montant de 1,03 million de dollars consacré au projet conjoint de réaménagement du poste de péage des États-Unis.



## 2.2 Perspectives

Pour l'avenir, la SPFL s'attend à maintenir le produit global des péages au niveau de l'exercice précédent. La SPFL poursuit la réorganisation prévue dans la Loi no 2 sur le Plan d'action économique de 2013 en ce qui concerne les fusions avec la SPRSM, la CIPVM et l'APBW. La démolition du pont du chenal nord à travée haute à Cornwall a commencé au cours du T2 et les travaux se poursuivront sans interruption jusqu'à la fin de l'exercice 2016-2017. Ces travaux incluent aussi des améliorations des approches. La construction des deux côtés de la frontière à Sault Ste. Marie avance rapidement. Les travaux de réaménagement conjoint du poste de péage, du côté des États-Unis, avancent rapidement et la construction devrait être terminée en 2015. La remise en état de l'esplanade des douanes canadiennes sera terminée en 2018. Les travaux de conception et de construction portant sur la remise en état de l'installation des douanes de Lansdowne au pont international des Mille-Îles sont aussi commencés et devraient se terminer au cours des quatre prochaines années.



*Nouvelle boutique hors-taxes de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie.*



## 3.0 ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### 3.1 Résultats des opérations

#### TENDANCES SAISONNIÈRES

Les résultats financiers de la SPFL ont traditionnellement été marqués par des variations saisonnières. Sur une perspective financière, il y a plus de traversées de ponts internationaux au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice et les recettes des péages sont habituellement plus élevées. Aux premier et quatrième trimestres, le nombre des traversées est toujours plus faible, d'où la baisse des recettes des péages. Cette tendance de la demande s'explique principalement par le trafic des voyageurs d'agrément et un climat qui favorise les voyages au printemps et en été. La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis a également une forte influence sur le trafic international des voitures.

Pour ce qui est de ses charges, la SPFL assume d'importants coûts annuels d'entretien et de remise en état de ses actifs au cours de la saison de la construction, qui s'étend sur les trois premiers trimestres de l'exercice. Les charges prévues peuvent varier selon les conditions climatiques, surtout au troisième et au quatrième trimestre, avec l'arrivée de l'hiver. Nous jugeons que les variations saisonnières des charges d'exploitation et d'administration ne sont pas importantes.

#### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

##### *Actifs financiers*

Au cours des six mois terminés le 30 septembre 2014, les actifs financiers totaux ont diminué de 3,63 millions de dollars pour tomber à 26,47 millions de dollars, comparativement à 30,09 millions de dollars le 31 mars 2014. Ce montant n'a pas changé par rapport aux valeurs à la fin du premier trimestre. Sur le repli des six premiers mois de l'exercice, 2,83 millions de dollars étaient liés à la trésorerie et il y avait 1,73 million de dollars à recevoir du gouvernement fédéral pour des immobilisations financées. Un versement important (2,55 millions de dollars) à PJCCI (voir ci-dessous) a constitué la principale cause de la diminution du solde de trésorerie.

Le solde de 3,17 millions de dollars aux comptes débiteurs des ministères fédéraux est constitué de 1,09 million de dollars en financement public de projets d'immobilisations et de 2,08 millions en remboursements de TVH payables à la SPFL. La majeure partie de cette TVH exigible par la SPFL découle d'une décision rendue en faveur de celle-ci l'an dernier au sujet de l'application de la TVH au nouveau pont à Cornwall, mais on n'attend pas le remboursement de ce montant avant le début de l'année civile 2015.

##### *Passifs*

Le passif total a diminué de 2,77 millions de dollars jusqu'à maintenant au cours de l'exercice pour tomber de 33,75 millions de dollars au 31 mars 2014 à 30,98 millions maintenant. Le repli est attribuable principalement à une réduction des montants dus aux ministères et organismes fédéraux, qui totalise 3,45 millions de dollars et est liée en grande partie à un paiement à PJCCI qui était en souffrance au début de l'exercice en cours. Les autres crédettes ont augmenté de 0,75 million de dollars comparativement au début de l'exercice à cause du moment de la facturation liée aux divers projets de construction de la SPFL. La démolition du pont du chenal nord (PCN) a commencé au cours du deuxième trimestre de l'exercice et ces charges ont été comptabilisées dans l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.



### 3.1 Résultats des opérations (suite)

#### *Passifs (suite)*

La Société rembourse l'emprunt de 5 millions de dollars qui lui sert à financer les achats de terrains pour le projet de réaménagement de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie. Elle rembourse cet emprunt sur vingt ans avec les recettes nettes des péages à Sault Ste. Marie. Depuis le début des paiements au cours de l'exercice précédent, des paiements de 0,23 million de dollars ont été effectués sur le principal du prêt.

Les variations des autres passifs sont minimales.

#### *Actifs non financiers*

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 4,21 millions de dollars pour atteindre 88,50 millions de dollars par rapport aux états financiers consolidés du 31 mars 2014 (84,29 millions de dollars). Cela comprend des achats d'immobilisations de 7,14 millions de dollars, moins des charges d'amortissement de 2,93 millions de dollars. Les ouvrages immobilisés sont réalisés en majeure partie grâce à du financement de l'État. Sur les 7,14 millions de dollars de dépenses en immobilisations prévues au cours de l'exercice, 5,18 millions ont été affectés au projet de réaménagement de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie et 3,14 millions ont été dépensés au cours du deuxième trimestre. Une contribution de 1,03 million de dollars a en outre été affectée au projet conjoint de réaménagement du poste de péage des États-Unis, qui est financé par le produit des péages.

### **RECETTES**

#### *Recette de péages des ponts internationaux*

Pour les trois ponts internationaux de la SPFL, les recettes de péages ont totalisé 5,48 millions de dollars au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 (5,29 millions de dollars en 2014). Ce total représente une augmentation de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent. À Cornwall, les passages payants diminuent constamment de 4,5 % pour l'année même si le nombre total des passages a augmenté de 5,4 % comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les recettes de péages pour les trois mois se terminant le 30 septembre 2014 a totalisé 3,14 millions de dollars (2,83 millions de dollars en 2014). Cette augmentation découlait d'une hausse des recettes de péages aux ponts des Mille-Îles et de Sault Ste. Marie survenue à la suite des augmentations des péages et des opérations sur devises étrangères car, aux deux ponts, le volume du trafic a diminué comparativement à l'exercice précédent.



### 3.1 Résultats des opérations (suite)

#### Financement gouvernemental

Au cours de l'exercice précédent, le financement gouvernemental accordé à PJCCI représentait plus de 93 % du total du financement de l'État affecté à la SPFL à la fin du deuxième trimestre. Ce montant avait été réparti entre les charges d'exploitation et les projets d'immobilisations. Tout le financement gouvernemental comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice a trait à la réfection de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie (3,63 millions de dollars). Ce projet a aussi reçu la majeure partie du financement cette année à cause des travaux de construction en cours. Pendant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, le financement gouvernemental affecté au projet du pont du chenal nord augmentera avec le début des travaux de démolition. Le tableau suivant résume le financement public :

(en milliers de dollars)	Deuxième trimestre		Cumul annuel	
	2014-15	2013-14	2014-15	2013-14
<b>Financement public pour les frais opérationnels</b>				
• PJCCI	\$ -	\$ 25,223	\$ -	\$ 43,453
<b>Financement public pour les coûts d'investissement</b>				
• PJCCI	\$ -	\$ 26,834	\$ -	\$ 42,462
• Pont du chenal nord	\$ -	\$ 4,625	\$ 120	\$ 5,912
• Réfection de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie	\$ 3,633	\$ 275	\$ 5,204	\$ 275
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 3,633</b>	\$ 56,957	<b>\$ 5,324</b>	\$ 92,102

La section 3.4 comprend aussi une annexe qui donne les détails des crédits parlementaires.

### DÉPENSES

#### Entretien

Les frais d'entretien pour l'exercice représentent 42 % du total des charges à 3,68 millions de dollars (45,82 millions au T2 2014). Une fois PJCCI retirée des valeurs de l'an dernier, les frais d'entretien se comparent aux 3,28 millions de dollars de l'an dernier. Cette variation est attribuable entièrement à l'amortissement du pont du chenal nord qui a commencé au cours de la dernière semaine de janvier 2014. Les frais d'entretien représentent actuellement 53 % du budget annuel.

Les frais d'entretien du deuxième trimestre représentent 37 % du total des charges, ou 1,68 million de dollars (25,51 millions de dollars au T2 2014). Compte tenu de l'effet de la disparition de PJCCI par rapport à l'exercice précédent, les frais d'entretien se comparent à 1,57 million de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,11 million de dollars qui reflète l'amortissement du nouveau pont du chenal nord.



### 3.1 Résultats des opérations (suite)

#### **DÉPENSES (suite)**

##### *Exploitation*

Les frais d'exploitation représentent 12 % du total des frais, soit 1,02 million de dollars (3,13 millions de dollars au T2 2014). Une fois les frais de PJCCI enlevés, le montant de cette année équivaut à celui de l'exercice précédent, qui s'établissait à 1,05 million de dollars. Les frais d'exploitation représentent actuellement 47 % du budget annuel.

Au cours du deuxième trimestre, les frais d'exploitation ont représenté 15 % du total, atteignant 0,68 million de dollars (1,70 million de dollars au T2 2014). Lorsque les valeurs afférentes à PJCCI sont supprimées de l'exercice précédent, les frais d'exploitation se ressemblent en grande partie entre les exercices, le total de l'exercice précédent s'établissant à 0,64 million de dollars.

##### *Administration*

Les charges d'administration cette année représentent 22 % du total, soit 1,90 million de dollars (5,51 millions de dollars au T2 2014). Lorsque les charges afférentes à PJCCI sont retirées des valeurs de l'exercice précédent, les charges d'administration de 2,05 millions de dollars baissent de 0,15 million de dollars. Comparativement à l'exercice précédent, cette réduction est attribuable en grande partie à une diminution de la perte de change comptabilisée jusqu'à maintenant. Les charges d'administration cumulatives de l'exercice en cours atteignent 46 % du montant prévu au budget annuel.

Des charges d'administration de 0,84 million de dollars au cours du deuxième trimestre représentent 19 % du total des charges du trimestre (2,85 millions de dollars au T2 2014) au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Compte tenu de l'effet de la disparition de PJCCI dans les valeurs de l'exercice précédent, les charges d'administration ont diminué de 0,17 million de dollars par rapport au trimestre de l'exercice précédent.

##### *Charges d'exploitation du pont international des Mille-Îles*

Les charges cumulatives afférentes au pont international des Mille-Îles représentent 24 % du total des charges déclarées, soit 2,13 millions de dollars (1,93 million au T2 2014), pour une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à une correction entre les charges d'exploitation générales afférentes aux installations de l'ASFC et celles qui sont attribuées à l'exploitation du pont international. Les charges cumulatives déclarées représentent 58 % du budget annuel.

Au cours du deuxième trimestre, les charges afférentes au pont international des Mille-Îles représentent 29 % du total ou 1,35 million de dollars (0,97 million de dollars). Comparativement à l'an dernier, l'écart comptabilisé au cours du trimestre, représente la même correction entre les charges d'exploitation et celles de l'installation de l'ASFC qui ont trait spécifiquement au pont des Mille-Îles.



## 3.2 Flux de trésorerie

Au cours des deux premiers trimestres de l'exercice, le solde de l'encaisse de la SPFL a diminué de 2,83 millions de dollars pour tomber à 7,77 millions de dollars. Les facteurs importants qui ont contribué à ce recul comprennent les 2,55 millions de dollars payés à PJCCI et des achats d'actifs immobilisés de 1,03 million de dollars liés au projet conjoint de réaménagement du poste de péage des États-Unis.

Au deuxième trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2014, l'encaisse de la SPFL a diminué de 0,76 million de dollars. La diminution enregistrée au cours du trimestre était attribuable en grande partie à la contribution de 1,03 million de dollars versée au projet conjoint de réaménagement du poste de péage des États-Unis déjà mentionné. Comparativement à l'exercice précédent, les soldes de l'encaisse sont beaucoup moins élevés à cause des 10,97 millions de dollars que PJCCI détenait l'an dernier au même moment.

## 3.3 Analyse du risque

### **Projets majeurs**

La SPFL continue de surveiller et d'appliquer des mesures d'atténuation afin de s'acquitter de sa responsabilité première, qui est d'assurer la sûreté et la sécurité permanentes des passages sur ses ponts. De même, elle continue de gérer ses problèmes de viabilité financière et de chercher à améliorer sa structure organisationnelle. La SPFL et ses filiales procèdent actuellement à de grands travaux sur les ponts et les structures connexes dont elle est responsable. Voici une description des principales réalisations du T2.

#### **Réaménagement de l'esplanade des douanes canadiennes (Sault Ste. Marie)**

Ce projet dispose d'un financement approuvé de 51,60 millions de dollars provenant du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. Les travaux de construction prévus dans le cadre du projet de réfection de l'esplanade des douanes canadiennes à Sault Ste. Marie se poursuivent sur le garage d'entretien, de même que sur l'élargissement de la bretelle d'accès et d'autres ouvrages civils connexes. La nouvelle boutique hors-taxes est terminée et prête à accueillir les locataires. La SPFL prendra bientôt possession de la vieille boutique hors-taxes et sera responsable de sa démolition pour préparer les travaux de construction qui suivront.

#### **Nouveau pont à travée basse du chenal nord (Cornwall)**

Ce projet de 74,8 millions de dollars financé par des crédits parlementaires a beaucoup progressé avec l'ouverture réussie à la circulation le 24 janvier 2014, y compris l'achèvement des postes de péage permanents de la CPIVM à l'extrémité nord du nouveau pont. Un édifice plus permanent de l'ASFC a en outre ouvert ses portes au cours du T2 et la SPFL a continué de jouer le rôle de maître d'œuvre du projet et de la construction à la demande de l'ASFC. Le contrat de démolition de la vieille structure à travée haute a été adjugé et les travaux ont commencé en août 2014. Ces travaux de démolition hautement techniques pourraient durer jusqu'à 24 mois : tout dépendra des conditions hivernales. Suivront les améliorations nécessaires des approches et l'alignement final des voies d'accès, prévus dans les engagements fédéraux envers la Ville de Cornwall et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Le projet doit se terminer en 2016-2017.





### 3.3 Analyse du risque (suite)

#### **Réfection des installations douanières de Lansdowne (Mille-Îles)**

La SPFL gère le projet de réfection du port d'entrée de Lansdowne de l'ASFC en 2014-2015. Elle estime qu'il faudra quatre ans pour le terminer à un coût de 60,00 millions de dollars. Le projet de réfection des installations douanières de Lansdowne lancé en 2014 comporte cinq composantes : planification, étude et conception du site; ouvrages civils et dérochement; construction du nouvel immeuble commercial et opérationnel; démolition des installations existantes et améliorations finales; alignement des voies d'accès et paysagement. Le projet commence. Les opérations de l'ASFC et la sécurité de l'emplacement seront maintenues pendant toute la construction. La planification, l'étude du site et la conception sont en cours et l'ensemble du projet doit se terminer en 2017-2018.

#### **VIABILITÉ FINANCIÈRE**

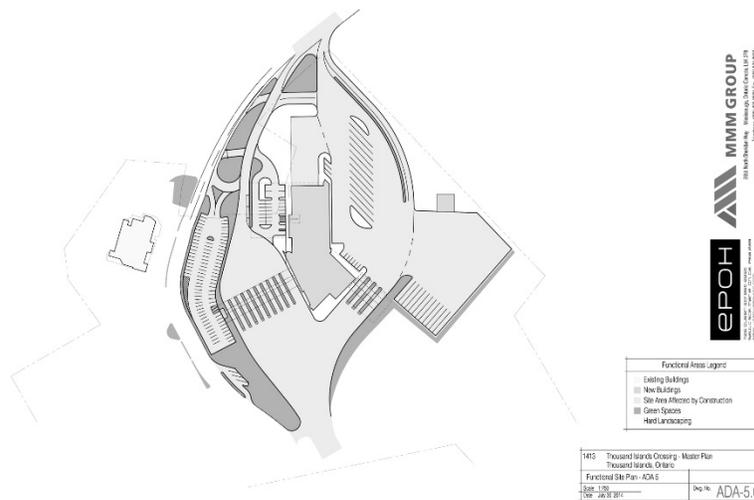
La SPFL doit continuer de revoir ses plans pour assurer la viabilité financière à long terme de ses opérations à tous les ponts internationaux. L'incapacité de la SPFL de financer de grands projets d'investissement à long-terme et les besoins croissants de l'ASFC aux traversées internationales posent un problème.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

Les niveaux d'emploi à la SPFL, ainsi que dans ses filiales, la CPIVM et la SPRSM, sont demeurés stables. Les seuls changements sont liés à l'embauche des travailleurs saisonniers qui demeure stable d'une année à l'autre.



À Cornwall, la démolition de la vieille structure du pont à travée haute du chenal nord a commencé au cours du T2 et avance très bien.



La SPFL a entrepris la réfection majeure des installations de l'ASFC au pont des Mille-Îles.



### 3.4 Rapport sur l'utilisation des crédits

Les crédits parlementaires qui seront dépensés pendant l'exercice en cours devraient maintenant atteindre 9,42 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 11,62 millions de dollars comparativement au montant prévu au budget et au budget principal des dépenses de l'exercice en cours. Les demandes de réaffectation de ce financement sur des exercices à venir ont été présentées, particulièrement en ce qui a trait au projet du pont du chenal nord de Cornwall. Le retard pris par la composante démolition du projet a été attribuable au fait que la SPFL a dû terminer d'abord les installations de l'ASFC. Si les travaux de démolition avaient commencé en même temps, il y aurait eu des problèmes de sécurité pour les travailleurs et le public. Le retard était donc inévitable.

#### Pont du chenal nord de Cornwall

En 2014-2015, le financement du projet du nouveau pont du chenal nord est estimé à 5,42 millions de dollars pour l'exercice en cours, total en baisse par rapport aux 15,04 millions de dollars prévus au budget. Comme on l'explique en détail ci-dessus, l'écart est attribuable à l'obligation de reporter les travaux de démolition.

#### Réfection des installations douanières de Lansdowne

Le projet au pont des Mille-Îles devrait entraîner des dépenses de 6,00 millions de dollars pendant l'exercice en cours.

	Six mois se terminant le 30 septembre 2014	Six mois se terminant le 30 septembre 2013				
	SPFL Vote 30	SPFL Vote 30	PJCCI Vote 60		Total	
	Capital	Capital	Opérations	Capital	Sous-total	
(milliers de dollars)						
Budget principal des dépenses	21 040	13 000	127 180	76 410	203 590	<b>216 590</b>
Budgets supplémentaires des dépenses (A)	-	-	-	-	-	-
Budgets supplémentaires des dépenses (B)	-	-	-	-	-	-
Demandes additionnelles <sup>(1)</sup>	-	-	-	53 466	53 466	<b>53 466</b>
Demande de report <sup>(1)</sup> des années précédentes aux années futures	1 147 (12 770)	1 338 -	4 745 (24 243)	12 765 (14 744)	17 510 (38 987)	<b>18 848</b> <b>(38 987)</b>
<b>Financement disponible</b>	<b>9 417</b>	<b>14 338</b>	<b>107 682</b>	<b>127 897</b>	<b>235 579</b>	<b>249 917</b>
Prélèvement <sup>(2)</sup>						
Réel	120	5 912	43 503	42 412	85 915	<b>91 827</b>
Plan	9 297	8 426	64 179	85 485	149 664	<b>158 090</b>
<b>Prélèvement total</b>	<b>9 417</b>	<b>14 338</b>	<b>107 682</b>	<b>127 897</b>	<b>235 579</b>	<b>249 917</b>
<b>Crédits parlementaire résiduel</b>	-	-	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> Les approbations seront recherchées lors d'exercices budgétaires futurs.

<sup>(2)</sup> SPFL reçoit généralement leurs financements seulement lorsque les dépenses ont été encourues.



#### 4.0 ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS NON VÉRIFIÉS DE LA SPFL

Pour les six mois se terminant le 30 septembre 2014

*Les états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés de la SPFL ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration de la SPFL. Les vérificateurs externes de la SPFL n'ont pas audité ou révisé ces états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés.*



#### 4.1 Déclaration de responsabilité de la direction

La direction de La Société des ponts fédéraux Limitée est responsable de la préparation et de la présentation juste de ces états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi qu'aux mesures de contrôles internes qu'elle juge nécessaires afin de permettre la préparation de ces états. La direction doit également s'assurer que toute autre information que renferme ce rapport financier trimestriel est conforme, le cas échéant, aux états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés.

La Société des ponts fédéraux Limitée a complété la consolidation des états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés et s'applique à maintenir des mesures de contrôle appropriées à cette fin. Pour préparer ses états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés, la direction de La Société des ponts fédéraux Limitée s'en remet aux renseignements financiers non vérifiés que lui remettent ses filiales en propriété exclusive, la Corporation du Pont international de la voie maritime Ltée, ainsi que La Société du pont de la Rivière Ste Marie, et aux renseignements financiers non vérifiés provenant de ses partenaires internationaux. Les renseignements financiers que lui fournissent les filiales et les partenaires internationaux, ainsi que les mesures de contrôle interne établies et appliquées afin de recueillir de tels renseignements, sont la responsabilité de la direction de chacune de ces filiales.

Compte tenu de notre connaissance de la situation financière, des résultats des opérations et des liquidités de La Société des ponts fédéraux Limitée et en raison de la confiance que nous accordons aux renseignements financiers recueillis et aux mesures de contrôles établies et appliquées par les filiales en propriété exclusive et les partenaires internationaux, ces états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés présentent avec précision et à tous les égards la situation financière, les résultats des activités et les liquidités de la Société à la date et pour les périodes indiquées dans les états financiers intérimaires consolidés condensés non vérifiés.

---

Micheline Dubé  
Présidente et première dirigeante

---

Natalie Kinloch  
Chef des opérations

**Ottawa, Canada**

**26 novembre 2014**



## 4.2 État consolidé intérimaire de la situation financière

**(Non vérifié)**

**au 30 septembre 2014**

**(en milliers de dollars)**

	<b>30 septembre 2014</b>	31 mars 2014
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>7 772</b>	10 600
Créances		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	<b>3 174</b>	4 900
Autres	<b>1 467</b>	781
Placements de portefeuille	<b>14 052</b>	13 813
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>26 465</b>	30 094
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et frais à payer		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	<b>423</b>	3 872
Autres	<b>4 933</b>	4 188
Dette envers un partenaire gouvernemental	<b>1 696</b>	1 644
Retenues de garanties	<b>699</b>	852
Avantages sociaux futurs	<b>146</b>	133
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisation	<b>18 035</b>	17 869
Facilité de crédit	<b>4 728</b>	4 820
Produits reportés	<b>320</b>	374
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>30 980</b>	33 752
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(4 515)</b>	(3 658)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	<b>88 500</b>	84 292
Charges payées d'avance	<b>175</b>	173
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>88 675</b>	84 465
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>84 160</b>	80 807
L'excédent cumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) cumulé lié aux activités	<b>83,366</b>	80,204
Gains et pertes de réévaluation cumulés	<b>794</b>	603
	<b>84,160</b>	80,807

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.



### 4.3 État consolidé intérimaire des résultats

**(Non vérifié)**

pour les six mois terminés le 30 septembre 2014

(en milliers de dollars)

	Douze mois terminés le	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 mars 2015 Budget	30 septembre 2014 Réal	30 septembre 2013 Réal (ajusté)	30 septembre 2014 Réal	30 septembre 2013 Réal (ajusté)
<b>PRODUITS</b>					
Péages	6 107	<b>1 614</b>	1 344	<b>2 904</b>	2 787
Produits d'exploitation du pont international des Mille-îles	4 222	<b>1 523</b>	1 488	<b>2 579</b>	2 500
Baux et permis	1 334	<b>523</b>	1 390	<b>760</b>	2 525
Intérêts	377	<b>176</b>	160	<b>257</b>	341
Autres	30	<b>31</b>	127	<b>74</b>	165
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 070</b>	<b>3 867</b>	4 509	<b>6 574</b>	8 318
<b>CHARGES</b>					
Entretien	6 934	<b>1 677</b>	25 508	<b>3 683</b>	45 819
Fonctionnement	2 152	<b>683</b>	1 698	<b>1 022</b>	3 127
Administration	4 129	<b>843</b>	2 849	<b>1 900</b>	5 514
Charges d'exploitation du pont international des Mille-îles	3 703	<b>1 345</b>	970	<b>2 131</b>	1 925
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 918</b>	<b>4 548</b>	31 025	<b>8 736</b>	56 385
Déficit avant le financement gouvernemental	(4 848)	<b>( 681)</b>	(26 516)	<b>(2 162)</b>	(48 067)
Financement gouvernemental	37 068	<b>3 633</b>	56 957	<b>5 324</b>	92 102
<b>EXCÉDENT</b>	<b>32 220</b>	<b>2 952</b>	23 900	<b>3 162</b>	37 494
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, DÉBUT DE L'EXERCICE	85 622	<b>80 414</b>	341 825	<b>80 204</b>	328 231
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, FIN DE L'EXERCICE	117 842	<b>83 366</b>	365 725	<b>83 366</b>	365 725

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.



## 4.4 État consolidé intérimaire des gains et pertes de réévaluation

**(Non vérifié)**

pour les six mois terminés le 30 septembre 2014

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	2014	2013	2014	2013
GAINS / (PERTES) DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES, DÉBUT DE L'EXERCICE	950	(272)	603	(92)
Gains / (pertes) non réalisés attribuables aux:				
Taux de change des devises étrangères	(200)	309	265	565
Investissements de portefeuille	84	(24)	210	(339)
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Taux de change des devises étrangères	93	(67)	(108)	(184)
Investissements de portefeuille	(133)	164	(176)	160
GAINS / (PERTES) DE RÉÉVALUATION NET DE L'EXERCICE	(156)	382	191	202
GAINS / (PERTES) DE RÉÉVALUATION ACCUMULÉES, FIN DE L'EXERCICE	794	110	794	110

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.



## 4.5 État consolidé intérimaire de la variation de la dette nette (actifs financiers nets)

(Non vérifié)

pour les six mois terminés le 30 septembre 2014

(en milliers de dollars)

	Douze mois terminés le	Trois mois terminés le	Six mois terminés le		
	31 mars 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2014	30 septembre 2013	
	Budget	Réel	Réel	Réel (ajusté)	
EXCÉDENT	32 220	<b>2 952</b>	23 900	<b>3 162</b>	37 494
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 325)	<b>(4 735)</b>	(31 632)	<b>(7 136)</b>	(49 308)
Amortissement d'immobilisations corporelles	5 789	<b>1 468</b>	4 005	<b>2 928</b>	8 002
	12 684	<b>( 315)</b>	(3 727)	<b>(1 046)</b>	(3 812)
Acquisition de charges payées d'avance	( 200)	<b>( 9)</b>	(6 196)	<b>( 165)</b>	(8 763)
Utilisation de charges payées d'avance	201	<b>94</b>	260	<b>163</b>	436
	1	<b>85</b>	(5 936)	<b>( 2)</b>	(8 327)
Gains / (Pertes) de réévaluation nette	-	<b>( 156)</b>		<b>191</b>	( 180)
(AUGMENTATION) / DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	12 685	<b>( 386)</b>	(9 663)	<b>( 857)</b>	(12 319)
DETTE NETTE, DÉBUT DE L'EXERCICE	(4 756)	<b>(4 129)</b>	(38 359)	<b>(3 658)</b>	(35 703)
DETTE NETTE, FIN DE L'EXERCICE	7 929	<b>(4 515)</b>	(48 022)	<b>(4 515)</b>	(48 022)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.



## 4.6 État consolidé intérimaire des flux de trésorerie

(Non vérifié)

pour les six mois terminés le 30 septembre 2014

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	septembre 2014	30 septembre 2013
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Excédent	2 952	23 900	<b>3 162</b>	37 494
Ajustement des éléments hors trésorerie:				
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 468	4 005	<b>2 928</b>	8 002
Obligations environnementales	-	6 300	-	6 300
Gains / (Pertes) de réévaluation	( 156)	382	<b>191</b>	202
Variations des éléments hors trésorerie:				
Créances	( 567)	(21 329)	<b>1 040</b>	(28 908)
Obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation	37	121	<b>166</b>	243
Retenues de garanties	( 335)	243	<b>( 153)</b>	492
Créditeurs et frais à payer	575	15 111	<b>(2 704)</b>	18 622
Produits reportés	( 41)	18	<b>( 54)</b>	29
Avantages sociaux futurs	-	-	<b>13</b>	30
Charges payées d'avance	85	(5 936)	<b>( 2)</b>	(8 327)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 018</b>	<b>22 815</b>	<b>4 587</b>	<b>34 179</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 735)	(31 632)	<b>(7 136)</b>	(49 308)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS</b>	<b>(4 735)</b>	<b>(31 632)</b>	<b>(7 136)</b>	<b>(49 308)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(5 555)	(5 250)	<b>(6 293)</b>	(8 216)
Cession de placements de portefeuille	5 433	5 437	<b>6 054</b>	8 632
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>( 122)</b>	<b>187</b>	<b>( 239)</b>	<b>416</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Augmentation (diminution) de la dette envers un joint-venture	121	74	<b>52</b>	159
Païement du principal de la facilité de crédit	( 46)	( 45)	<b>( 92)</b>	( 89)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>75</b>	<b>29</b>	<b>( 40)</b>	<b>70</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>( 764)</b>	<b>(8 633)</b>	<b>(2 828)</b>	<b>(14 643)</b>
<b>TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 536</b>	<b>24 712</b>	<b>10 600</b>	<b>30 722</b>
<b>TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>7 772</b>	<b>16 079</b>	<b>7 772</b>	<b>16 079</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés non audités intermédiaires.



## 4.7 Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés

### 1. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

#### a) Élément de base de la présentation

La SPFL a préparé ses états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La SPFL déclare toutes ses recettes et toutes ses charges conformément à la méthode de la comptabilité d'exercice. Les actifs sont déclarés au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le passif et les obligations financières à l'endroit d'organisations de l'extérieur sont comptabilisés au montant estimatif ultime à payer. Les actifs financiers et non financiers sont déclarés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont comptabilisés en charge par amortissement ou au moment de leur utilisation. Nous ne tenons pas compte des actifs non financiers dans le calcul de la dette nette de la SPFL, mais nous les déduisons nous plutôt de la dette nette afin de déterminer l'excédent cumulé (déficit).

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés comprennent tous les rajustements qui, de l'opinion de la direction, s'imposent pour assurer une présentation équitable des résultats de la période provisoire en cause.

#### b) Méthode de consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés comprennent les comptes de la SPFL et de sa filiale en propriété exclusive, la SPRSM, ainsi que la CPIVM. L'exercice de la CPIVM se termine le 31 mars et celui de la filiale en propriété exclusive qu'est la SPRSM prend fin le 31 décembre. Les résultats financiers consolidés ont été présentés au 30 septembre 2014. Les opérations et les soldes entre les sociétés ont tous été éliminés dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés non vérifiés.

#### c) Autres normes nouvelles

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) revoit constamment ses normes et y apporte les précisions ou les mises à jour qui s'imposent. La SPFL n'a pas adopté de normes nouvelles au cours des deux premiers trimestres de l'exercice. Le CCSP a approuvé un rapport d'examen de mise en œuvre qui sera publié pour commentaires publics conformément au Chapitre 3410 (Paiements de transfert). Ce document vise à informer le CCSP au sujet de l'application de la norme et le Conseil se penchera ensuite sur les constatations à analyser pour envisager des étapes suivantes possibles. Si l'examen aboutit à des changements ou si de nouvelles normes sont annoncées, la direction reverra les politiques et leur effet prévu sur les états financiers de la SPFL.



## 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et matériel	Édifices	Amélioration des ponts et infrastructures	Projets en cours	Obligation liée à la mise hors service	Total
<b>Coût</b>								
31 mars 2013	10,909	424,492	9,666	6,139	1,109	96,180	15,171	563,667
Acquisitions	821	28,588	872	82	-	80,675	1,011	112,049
Aliénations	(6,891)	(422,986)	(7,246)	(5)	-	(110,402)	-	(547,530)
Transferts	-	59,483	304	-	-	(59,787)	-	-
31 mars 2014	4,839	89,577	3,596	6,216	1,109	6,666	16,182	128,186
Acquisitions	-	-	163	33	-	6,940	-	7,136
Aliénations	-	-	(33)	-	-	-	-	(33)
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30 juin 2014</b>	<b>4,839</b>	<b>89,577</b>	<b>3,726</b>	<b>6,249</b>	<b>1,109</b>	<b>13,606</b>	<b>16,182</b>	<b>135,289</b>
<b>Amortissement cumulé</b>								
31 mars 2013	-	180,183	6,879	3,924	1,109	-	8,548	200,642
Amortissement	-	11,444	626	159	-	-	3,371	15,600
Aliénations	-	(167,066)	(5,277)	(5)	-	-	-	(172,348)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
31 mars 2014	-	24,561	2,228	4,078	1,109	-	11,919	43,894
Amortissement	-	951	122	80	-	-	1,775	2,928
Aliénations	-	-	(33)	-	-	-	-	(33)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
30 septembre 2014	-	25,512	2,317	4,158	1,109	-	13,694	46,789
<b>Valeur comptable nette</b>								
31 mars 2014	4,839	65,016	1,369	2,139	-	6,666	4,263	84,292
30 septembre 2014	4,839	64,065	1,410	2,092	-	13,606	2,488	88,500



### **3. RÉSULTATS POUR LES ÉTATS INTÉRIMAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Les résultats du trimestre terminé le 30 septembre 2013 ont été modifiés, pour ce qui est de la présentation seulement, afin de refléter les valeurs comparatives pour l'exercice en cours et les états de fin d'exercice au 31 mars 2014. Les valeurs présentées ne reflètent pas de changements importants et il n'y aura pas de rajustements à apporter aux états de fin de l'exercice en cours.